



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL Lundi 08 juin

Convocation du : 02/06/2020 Ouverture de séance : 20h Clôture de séance : 21h35

Nombre de membres du Conseil municipal en exercice : 15

Membres du Conseil municipal présents :

Mesdames : BOUQUET Sylvie, MOISSON Céline, MARTIN Marie-Joséphé, MAUCOURANT Emmanuelle, TRAJKOVSKI Maja,
Messieurs : LAIDIÉ Frank, BOUSSON Gaëtan, BRAILLARD Nicolas, DAVID Bruno, DIDIER Gilles, ESTANAVE Samuel, FAVORY Yannick, JOURDAN Michel, MOREL Sébastien, VIENNET Yvan

Etaient absents excusés :

MAUCOURANT Emmanuelle est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR Session ordinaire

- Délibération : élection du maire
- Délibération : création des postes d'adjoints
- Délibération : élection des adjoints
- Délibération : lecture et distribution de la charte de l' élu local

1/ Délibération : élection du maire

Candidat : Frank Laidié

Les conseillers votent à bulletin secret.

Nombre de votants : 15

Nb voix obtenues pour le candidat Frank Laidié : 15 voix

Frank Laidié est élu Maire.

Frank Laidié remercie son équipe, les électeurs pour leur confiance et rappelle qu'il a fait le choix d'une liste fermée, qu'il a choisi les candidats.

« C'est un moment fort ».

Remerciement à Marie-Jo en tant que doyenne du conseil d'avoir présidé l'élection du Maire.

2/ Délibération : création des postes d'adjoints

Frank Laidié reprend la présidence de la séance.

Suite à la réunion de préparation du conseil mardi 26 mai 2020, 4 candidats s'étaient proposés pour les 4 postes d'adjoints. Gilles Didier avait fait savoir que les conseillers réélus avaient à ses yeux une légitimité au vu du travail effectué et qu'il préférerait ne pas se présenter s'il y avait un nombre de candidats suffisant.

Frank Laidié insiste sur le fait que les nouveaux venus au Conseil doivent avoir toute leur place. Il précise qu'il y a la possibilité d'avoir un conseiller municipal délégué en plus des 4 adjoints d'autant que le fait de répartir l'enveloppe sur 6 personnes au lieu de 5 ne change pas le montant global et cela n'a donc pas d'incidence sur le budget.

Il est important d'associer Gilles Didier sur la délégation lien intergénérationnel et social au regard de la place de cette compétence dans le programme de l'équipe municipale.

A l'unanimité, le Conseil municipal choisit l'option proposée par le Maire à savoir 4 adjoints et 1 conseiller municipal délégué.

3/ Délibération : élection des adjoints

=> élection du 1er Adjoint en charge du budget, finances, sécurité civile et tranquillité publique, Syndicat des Grands Prés

Candidat : Sébastien Morel

Le Conseil municipal vote à bulletin secret.

Nombre de votants : 15

Nb voix obtenues pour le candidat Sébastien Morel : 15 voix

Sébastien Morel est élu 1^{er} adjoint.

=> élection du 2^e Adjoint en charge des affaires scolaires

Candidat : Yannick Favory

Le Conseil municipal vote à bulletin secret.

Nombre de votants : 15

Nb voix obtenues pour le candidat Yannick Favory : 15 voix

Yannick Favory est élu adjoint en charge des affaires scolaires.

=> élection du 3^e Adjoint en charge de l'environnement et de la qualité de vie (assainissement, agriculture, forêt, fêtes et cérémonies)

Candidat : Nicolas Braillard

Le Conseil municipal vote à bulletin secret.

Nombre de votants : 15

Nb voix obtenues pour le candidat Nicolas Braillard : 15 voix

Nicolas Braillard est élu adjoint en charge de l'environnement et de la qualité de vie (assainissement, agriculture, forêt, fêtes et cérémonies.)

=> élection du 4^e Adjoint en charge du patrimoine, de la voirie, des bâtiments communaux, des travaux et de l'urbanisme

Candidat : Michel Jourdan

Le Conseil municipal vote à bulletin secret.

Nombre de votants : 15

Nb voix obtenues pour le candidat Michel Jourdan : 14 voix

1 voix pour Marie-Jo Martin

Michel Jourdan est élu adjoint en charge du patrimoine, de la voirie, des bâtiments communaux, des travaux et de l'urbanisme.

=> élection du Conseiller municipal délégué en charge du lien intergénérationnel et social

Candidat : Gilles Didier

Le Conseil municipal vote à bulletin secret.

Nombre de votants : 15

Nb voix obtenues pour le candidat Gilles Didier : 15 voix

Gilles Didier est élu Conseiller municipal délégué en charge du lien intergénérationnel et social.

4/ lecture de la charte de l' élu local

Charte de bonne conduite.

Lieu de neutralité sur le mandat précédent.

« Œuvrer pour l'intérêt général est ce qui doit guider nos actes ».

Fin de l'ordre du jour.

Prochaines échéances :

- **Distribution des masques tissu aux Pugelots** : organiser une permanence.
En amont, faire une distribution boîtes aux lettres fin mai-début juin.
Date retenue pour la permanence : jeudi 4 juin de 17h à 20h à la Salle du temps libre
- **2^e Conseil municipal** à programmer pour constituer les commissions et prévoir les délégations pour les Syndicats (SIFALP notamment).
Date retenue : lundi 8 juin à 20h
- **Réunion Maire et Adjointes** : lundi 2 juin à 18h

Frank LAIDIE
Maire de PUGEY

